
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

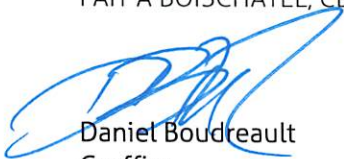
Aux contribuables de la Municipalité de Boischatel

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier de la susdite Municipalité :

QUE Le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 1^{er} juin 2026 à 20 h, à l'Hôtel de ville.

Les documents seront déposés sur le site internet de la Municipalité dès le 2 juin 2026. Toute personne intéressée pourra faire part de ses questions en les faisant parvenir par écrit au greffier par courriel à greffe@boischatel.net ou par la poste à l'adresse suivante : Municipalité de Boischatel, 45, rue Bédard, Boischatel (QC) GOA 1H0.

FAIT À BOISCHATEL, CE 26^e JOUR DU MOIS DE MAI 2026


Daniel Boudreault
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et 12 h, le 26^e jour du mois de mai 2025.

EN FOI DE QUOI, J'AI FAIT CE CERTIFICAT CE 26^E JOUR DU MOIS DE MAI 2025.


Daniel Boudreault
Greffier